

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la délibération
15	15	10

Séance ordinaire du Mardi 14 septembre 2021

Date de la convocation : 09/09/2021

Affichage du 16/09/2021
Au 15/10/2021

L'an deux mil vingt et un et le mardi quatorze septembre à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle, pour motif de Covid 19, sous la présidence de Monsieur Bernard KALCH :

Maire

Présents : Fabrice TISSERAND, Sébastien ENDT, Amandine RAUCH, Jean-Christophe BOULEY, Sébastien ELOI, Rachel KLEIN-DORMEYER, Roselyne MATHIS, Séverine LUXEMBOURG, Pascale EXTREMERA RUIZ, Charlotte MEYER.

Absents excusés : Jonathan KAISER, Caroline MOUTIER, Eric MATHIS, Guillaume DUMONT qui a donné procuration à Séverine Luxembourg

Secrétaire de séance : Fabrice TISSERAND

Ordre du jour	
Numéro et objet de la délibération	
01	Repas des seniors
02	Divers et communications

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 04 JUIN 2021

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité

N° 01 – REPAS DES SENIORS

Le conseil Municipal, après délibération, décide, à l'unanimité, malgré les restrictions sanitaires d'organiser le repas des seniors. Il se déroulera le dimanche 17 octobre 2021 à la salle socioculturelle et sera servi par le restaurant du Château de Schaeferhof. Au menu : Cabillaud façon paëlla, mignon de porc forestier cuit sous basse température et accompagnement, chaud/froid à la framboise au prix de 22,50 €/personne.

/

Divers et communications :1. Travaux :

- Stade municipal : Une subvention DSIL d'un montant de 18 080,00 € est accordée à la commune pour le programme « Isolation du vestiaire et création d'un WC pour personnes handicapées » La commission des travaux devra se réunir prochainement pour l'élaboration de ce projet.

- Salle socioculturelle : Le devis pour la réfection de l'escalier s'élève à 3 600,00 € TTC et celui pour la remise en place d'une rampe est de 16 869,37 €
 - Eglise : Le maire soumet un devis pour le remplacement des projecteurs qui s'élève à 4 355,64 €.
2. Immobilier : La commune a signé l'acte d'achat du terrain de M. et Mme. Albert HEITZMANN de la rue des Vergers, ainsi que de la maison n° 39 Grand'Rue, pour laquelle, le Maire avait envisagé de demander une subvention FEADER, mais qui au final ne sera pas demandée car il sera impossible à la commune de respecter les délais impartis.
 3. Ecole primaire : Une visite de sécurité est programmée pour le 24 septembre 2021.
 4. Formation aux gestes qui sauvent : Le SDIS organise des formations aux élus. A cette fin, une formation aux gestes qui sauvent est prévue à la salle socioculturelle le mardi 09 novembre 2021 de 19 H. 30 à 21 H. 3
 5. Village fleuri : La commission «fleurrissement» doit se réunir.
 6. Affaire Anna MATHIS : Toujours d'actualité, une pétition a été faite par le voisin : Richard Kleinschmager ; celle-ci a recueilli plus de 90 signatures.
 7. Brioche de l'amitié : La vente des brioches aura lieu le 16 octobre et se fera par les membres du conseil municipal.

La séance a été levée à 22 heures 45.

EMARGEMENTS

Bernard KALCH, Maire :	Fabrice TISSERAND, 1 ^{er} Adjoint :	Sébastien ENDT, 2 ^{ème} Adjoint :
Amandine RAUCH 3 ^{ème} Adjointe :	Jean-Christophe BOULEY, Conseiller :	Sébastien ELOI Conseiller :
Rachel KLEIN-DORMEYER Conseillère :	Roselyne MATHIS Conseillère :	Caroline MOUTIER, Conseillère : Excusée
Guillaume DUMONT, Conseiller : Excusé	Jonathan KAISER Conseiller : Excusé	Charlotte MEYER, Conseillère :
Séverine LUXEMBOURG, Conseillère :	Eric MATHIS, Conseiller : Excusé	Pascale EXTREMERA RUIZ, Conseillère :